Mairie de Fontenay le Vicomte

N° 2018/108

ARRETE DU MAIRE PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT RUE DE LA FERME

Le Maire de la Commune de Fontenay le Vicomte,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2212-1 à L 2215-5,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Pénal,

Considérant la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement Rue de la Ferme en raison de travaux, et de prendre toutes les mesures propres à assurer la sécurité publique,

ARRETE

Article 1er : En raison de travaux d'aménagement nécessaires à la création d'un verger pédagogique situé sur la pelouse du Foyer Rural par la société CHADEL - 57 rue de la Libération à BOISSY LE CUTTÉ (91590), la circulation et le stationnement rue de la Ferme seront restreints du 05 novembre au 16 novembre 2018 inclus.

Article 2 : Les restrictions consisteront en :

- une circulation alternée par feux tricolores et/ou du personnel affecté à cet effet au fur et à mesure de l'avancement du chantier.
- le stationnement pourra être gênant ou interdit suivant les besoins des travaux.

Article 3 : Un arrêté sera affiché aux abords de la zone des travaux.

Article 4 : Madame la Secrétaire de Mairie, Monsieur le Maire, Messieurs les employés communaux des services techniques, Monsieur le Commandant de la gendarmerie de Ballancourt, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté qui sera publié par affichage aux lieux habituels dans le village.

Fontenay le Vicomte le 02 novembre 2018

LE MAIRE
J.L. GOUARIN
P/o. V. Nick Lannelan

MAIRIE DE FONTENAY-LE-VICOMTE 91540

Mairie - 4 rue de la Mairie - 91540 Fontenay le Vicomte
Tél. : 01 64 57 04 10 – Fax : 01 64 57 11 03 – email : mairie.flv@wanadoo.fr
www.fontenaylevicomte.fr